

Avis de constitution

SOCIETE « CUSTOMERF1RST »

Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody-Angré 7ème tranche, non loin de la station SHELL, résidence AIM, lot 3073, îlot 254, Lot 3073, Ilot 254

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31 Jan 2023 reçus par Me CAMARA SARATA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 30 Mars 2023, il a été constitué une SAS U aux

SOCIETE « CUSTOMERF1RST »

La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger

÷ La fourniture de services aux entreprises & particuliers dans le domaine de la relation client et quel que soit le support (Téléphonie, Internet, Chatbot, Email, ...) ainsi que la réalisation de prestation de conseil et de services s'y rattachant ;

- Enquête téléphonique, étude de satisfaction client, sondage télémarketing, télésecrétariat ;

- La création, la promotion et l'exploitation de tous sites internet, supports publicitaires et base de données

÷ Centre d'appels entrants et sortants, et secrétariat téléphonique dédié principalement à la conclusion et à la gestion de contrats de services dits d'adhésions

÷ Les services de formation et mise à disposition de personnels spécialistes de la relation client ;

- Intermédiation d'affaires ;

- La participation dans toutes opérations commerciales, industrielles ou artisanales, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets précités par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, fusion, association, participation ou autrement

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux

÷ La prise en participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités, ou à tous objets susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation, tant par elle-même que pour le compte de tiers

ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création

d'entreprises filiales, de souscription, de commandites, de fusion ou d'absorption, d'

avances, d'achat ou de vente de titres et droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers ou par tout autre mode.

1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody-Angré 7ème tranche, non loin de la station SHELL, résidence AIM, lot 3073, îlot 254, Lot 3073, Ilot 254

M DIAGOU KACOU ANGE DESIRE (PRÉSIDENT)

M DARDE JEAN-MIGUEL (DGA)

n°CI-ABJ-03-2023-B17-00065 du 11/05/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°35635/GTCA/RC/2023 du 11/05/2023

